

SENIOR – ADULTES - SAISON 2026 – 2027



SPORT NAUTIQUE COMPIÉGNOIS

2 cours Guynemer – 60200 COMPIÈGNE
contact@snc-compiegne.com
www.snc-compiegne.com

Cadre réservé au SNC

Licence n°
Enregistrée le :
Date certificat médical :
Règlement de €, en fois
Nouvel inscrit de la saison ☐

Dossier complet à remettre en mains propres au responsable des inscriptions

M, Mme Nom marital : Nom de naissance
Prénom : Date de naissance : N° licence (réinscription) :
Adresse :
Code postal : Ville : Tel :
Tel portable : Email :
Profession : Employeur :

Je demande mon inscription au SPORT NAUTIQUE COMPIÉGNOIS, section et option(s)

Rameur Senior ☐	Rameur Loisir ☐	Avirose ☐
Rameur Senior étudiant ☐	Avifit ☐	Dragon ladies ☐
Rameur Master ☐	Nageur de l'aube ☐	Aviron Santé ☐
Bénévole non pratiquant ☐	Sports de pagaie ☐	

1ère inscrip. (droit d'entrée obligatoire) ☐

Licence valable de sept à août - **Règlement de la cotisation avant le 15 oct ou 31 déc si paiements échelonnés**

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association, de son règlement intérieur, de celui de la Fédération Française d'Aviron et m'engage à m'y conformer.

Je déclare savoir nager sur une distance d'au moins 50 mètres pour l'aviron ou 25m pour les sports de pagaie

Demande d'attestation pour votre CE : oui ☐ non ☐

Si vous êtes titulaire d'un brevet de rameur, cochez la case correspondante Niveau 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Ci-joint le règlement de la cotisation d'un montant total (options comprises) de €

☐ en CB montant = €	☐ en chèques vacances ANCV, montant = €
☐ en chèque(s), à l'ordre du SNC, montant = €	☐ en coupons sport ANCV, montant = €
☐ en espèces, montant = €	

La présente fiche d'inscription doit être accompagnée d'un **certificat médical** datant de moins de 3 mois **ou d'une attestation d'aptitude** à la pratique de l'aviron ou du canoë kayak, pour validation de votre licence auprès de la FFA ou de la FFCK, avec mention « **en compétition** » obligatoire pour les rameurs compétiteurs.

J'autorise l'association à diffuser les photo(s) ou vidéos me concernant prises dans le cadre des activités du club. Cette autorisation est valable jusqu'à résiliation par écrit de ma part, adressée au SNC

Le Signature

Le SNC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de quelque nature que ce soit.
Il est formellement déconseillé de laisser de l'argent ou des objets de valeur dans les vestiaires ou les voitures.